



Feuille du 29-30 janvier

Ce week-end se fête

le 4^e dimanche ordinaire

« Personne n'est prophète chez soi ! »

Douloureuse expérience pour Jésus de voir que son message n'est pas reçu par les siens, à Nazareth sa ville, sa synagogue, ses anciens.

Certes, Jésus annonce que *même* les étrangers font désormais parties du « peuple élu » de Dieu, Père de tous : une veuve de Sidon (Liban) et un militaire Syrien, Naaman – des peuples haïs par les Israélites d'alors...

C'est LUI, Jésus, qui est le trait d'union entre les humains, si différents, et pourtant enfants du même Créateur...

Il y aura 60 ans, le 11 octobre prochain, le **Concile Vatican II** commençait ses sessions qui allaient durer 3 ans, de 1962 à 1965. Il affirmera notamment : « Par le dialogue et la collaboration avec les membres des autres religions, et tout en témoignant de la foi [chrétienne], l'Église reconnaît, préserve et fait progresser les valeurs spirituelles, morales et socio-culturelles qui se trouvent [dans ces autres religions] »

Ce week-end :

Chant d'entrée : R/ Dieu nous accueille en sa maison, Dieu nous invite à son festin, jour d'allégresse et jour de joie, Alleluia.

1. Ô quelle joie quand on m'a dit : « Approchons-nous de sa maison, dans la cité du Dieu vivant ! » **R/**

2. Criez de joie pour notre Dieu, Chantez pour lui, car il est bon, car éternel est son amour **R/**

Gloria : Gloria, gloria, in excelsis Deo (2x)

(Gloire à Dieu, au plus haut des cieux !) Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime. *Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons, nous te glorifions, nous te rendons grâce, pour ton immense gloire, Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant. Seigneur, Fils unique, Jésus Christ, Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père. Toi qui enlèves les péchés du monde, prends pitié de nous ; Toi qui enlèves les péchés du monde, reçois notre prière ; Toi qui es assis à la droite du Père, prends pitié de nous. Car toi seul es saint, Toi seul es Seigneur, Toi seul es le Très-Haut, Jésus Christ, avec le Saint Esprit, dans la gloire de Dieu le Père.*

Refrain de la P.U. : Écoute nos prières, Seigneur, exauce-nous.

Sanctus : R/ Dieu Saint, Dieu Fort, Dieu Immortel, béni soit ton nom. Ciel et terre sont remplis de ta gloire R/ Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur R/

Agnus Dei : chanté ... les péchés du monde ... (3x)

PAROISSE SAINT-JOSEPH

Rue Petit-Senn 1 ; 1207 Genève ; 022 737 49 60 ; st-joseph@cath-ge.ch

BCGE : IBAN Ch37 0078 8000 0501 2054 3



Le lundi 31 janvier à 10h, salon de la cure, Conseil de communauté de notre paroisse.

Parcours biblique pour adultes : *Mardi biblik*, de 20h à 21h, les 1, 8, 22 février & les 1, 8, 15, 22 et 29 mars & la der, le 5 avril (5e Semaine de Carême) : comment analyser un texte biblique ? Vous amenez votre Bible, c'est tout ! **Rendez-vous dans la chapelle Saint-Victor.**

Préparons l'Évangile dominical, les samedis de 17h à 17h30 env. (avant la messe de 18h), on décortiquera l'évangile du dimanche afin de mieux le célébrer et en vivre ! On commencera le **samedi 5 février** dans la salle R. Damon (sous-sol de l'église).

Côté KT : *Chandeleur*, messe le mercredi 2 février à 18h30 pour les familles, enfants et tutti quanti !

Eveil à la FOI pendant la **messe de 11h le dimanche 6 février** avec Marlene.

Dimanche 6 février, VOTRE dimanche car dit « des laïcs/laïques » : nous aurons la joie d'accueillir en chaire Virginie Hours, notre paroissienne et responsable catholique de l'AGORA (aumônerie œcuménique auprès des requérants d'asile et des migrants) pour la 3^{ème} fois.

PAROISSE SAINTE-THERÈSE

Av. Peschier 12 bis ; 1206 Genève ; 022 346 40 96 ; sainte-therese@bluewin.ch



L'homme est une goutte d'eau où se reflète toute la beauté de l'univers : les 3 et 10 février de 20h à 21h30 : parcours à la découverte de l'être humain avec Hildegarde de Bingen ; dans les salles paroissiales ou sur Zoom. 3 février : le chemin de l'harmonie intérieure. Renseignements et inscriptions : spiritualite@cath-ge.ch ou 077 441 17 80 (Federica Cogo).

Dimanche 6 février : messe de 11h avec éveil à la foi pour les tout-petits.

AUTOUR DE NOUS

REVIVRE APRÈS UNE SÉPARATION OU UN DIVORCE

La Pastorale des Familles organise un parcours « Revivre après une séparation ou un divorce » avec 4 rencontres de janvier à mars. Le parcours donne à toute personne séparée ou divorcée l'occasion de discuter des défis auxquels elle est confrontée. L'enseignement est donné par des personnes ayant vécu un divorce. Il est suivi de petits groupes de discussion. Il propose des outils pratiques. Les prochaines dates : Dimanche 6 février, 20 février et 6 mars 2022. <https://www.eglise-catholique-ge.ch/evenements>

SAINT-JOSEPH	DATE	SAINTE-THÉRÈSE
18h Messe fondée († défunts famille Zanetta et défunts de la famille Hans-Moëvi)	Samedi 29 janvier	18h Messe des familles († Colette Degrange et Jeannine)
10h Messe († Marie-Thérèse Marmiesse) 11h Messe fondée († défunts famille Cadoux et Arthur Droz)	Dimanche 30 janvier 4ème dimanche du temps ordinaire	11h Messe († Denise Maier et Colette Degrange) 12h30 Messe de la Communauté polonaise
17h Récitation du chapelet	Lundi 31 janvier S. Jean Bosco	14h15-15h45 Prière du groupe « La Paix du Christ »
	Mardi 1er février	10h30 Messe à Val Fleuri 18h Adoration 18h30 Messe († Juliette Tachet des Combes)
8h Messe	Mercredi 2 février Présentation du Seigneur au temple	9h Messe († Denise Maier)
18h Adoration 18h30 Messe († Robert Thompson)	Jeudi 3 février S. Blaise	
12h15 Messe	Vendredi 4 février Sacré-Coeur de Jésus	9h Messe († Denise Maier)
18h Messe fondée († Lucienne Thévenoz)	Samedi 5 février Ste Agathe	18h Messe († Georges Chappuis, Vivian Schütz et Jeannine)
10h Messe 11h Messe fondée († Défunts famille Zanetta)	Dimanche 6 février 5ème dimanche du temps ordinaire	11h Messe († Denise Maier et Georges Chappuis) 12h30 Messe de la Communauté polonaise

Quête des 29-30 janvier en faveur de la paroisse

Résultat des quêtes des 22-23 janvier en faveur de la paroisse CHF 1'474.60 Merci !

En raison des décisions du Conseil Fédéral, la participation aux offices religieux, nous sommes contraints de vérifier votre détention d'un pass ou d'un test PCR et de vous signaler que : **les messes de 18h (samedi) et 10h (dimanche) sont ouvertes à celles et ceux qui n'ont pas le Pass sanitaire, et que la messe de 11h (dimanche) est accessible avec le Pass sanitaire !**